

# **I N A M I**

Institut National d'Assurance Maladie•Invalidité

## LETTRE CIRCULAIRE AUX MEDECINS SPECIALISTES QUI PRESCRIVENT DES BAS ELASTIQUES THERAPEUTIQUES, GAINES DE BRAS ET GANTS ELASTIQUES

**SERVICE DES SOINS DE SANTE**

**Notre email:** [meddev@riziv-inami.fgov.be](mailto:meddev@riziv-inami.fgov.be)

**Tél. :** 02/739.70.99

**Nos références:** 1270/OMZ-CIRC/ PRES-2022-2F

**Bruxelles,** le 14 février 2022

### Objet

**Modification de la prescription médicale relative à la délivrance des bas élastiques thérapeutiques pour la jambe, gaines de bras et gants élastiques thérapeutiques (annexe 94), à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022**

Cher docteur,

Le règlement du 15 septembre 2021, paru au Moniteur belge du 31 janvier 2022, modifie la prescription médicale pour bas élastiques thérapeutiques pour la jambe et gaines de bras et gants élastiques thérapeutiques (annexe 94).

Cette modification concerne la rubrique Gaines de bras et gants élastiques thérapeutiques. Il est précisé que les gaines de bras avec gants sont 'en une pièce'.

Ce document est disponible sur le site internet de l'Inami à l'adresse suivante :  
<https://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/sante/bandagistes/Pages/formulaires-bandagiste.aspx>

### **Questions**

Si vous avez des questions concernant cette nouvelle prescription, veuillez les envoyer au correspondant susmentionné. Vous recevrez une réponse dans les meilleurs délais.

\* \* \*

J'espère que cette lettre vous aura fourni toutes les informations nécessaires et je vous remercie d'avance pour votre collaboration à l'accessibilité des citoyens aux prestations de soins.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.  
Le Fonctionnaire dirigeant,

Jelle COENEGRACHTS  
Directeur-général a.i. des Soins de santé

Avenue Galilée 5/01 B-1210 Bruxelles

**Heures d'ouverture des bureaux :** de 9 à 12 heures et de 13 à 16 heures. Possibilité de rendez-vous.